



Centre d'appui pour la prévention
des infections associées aux soins

Les précautions standard

Prévention du risque infectieux

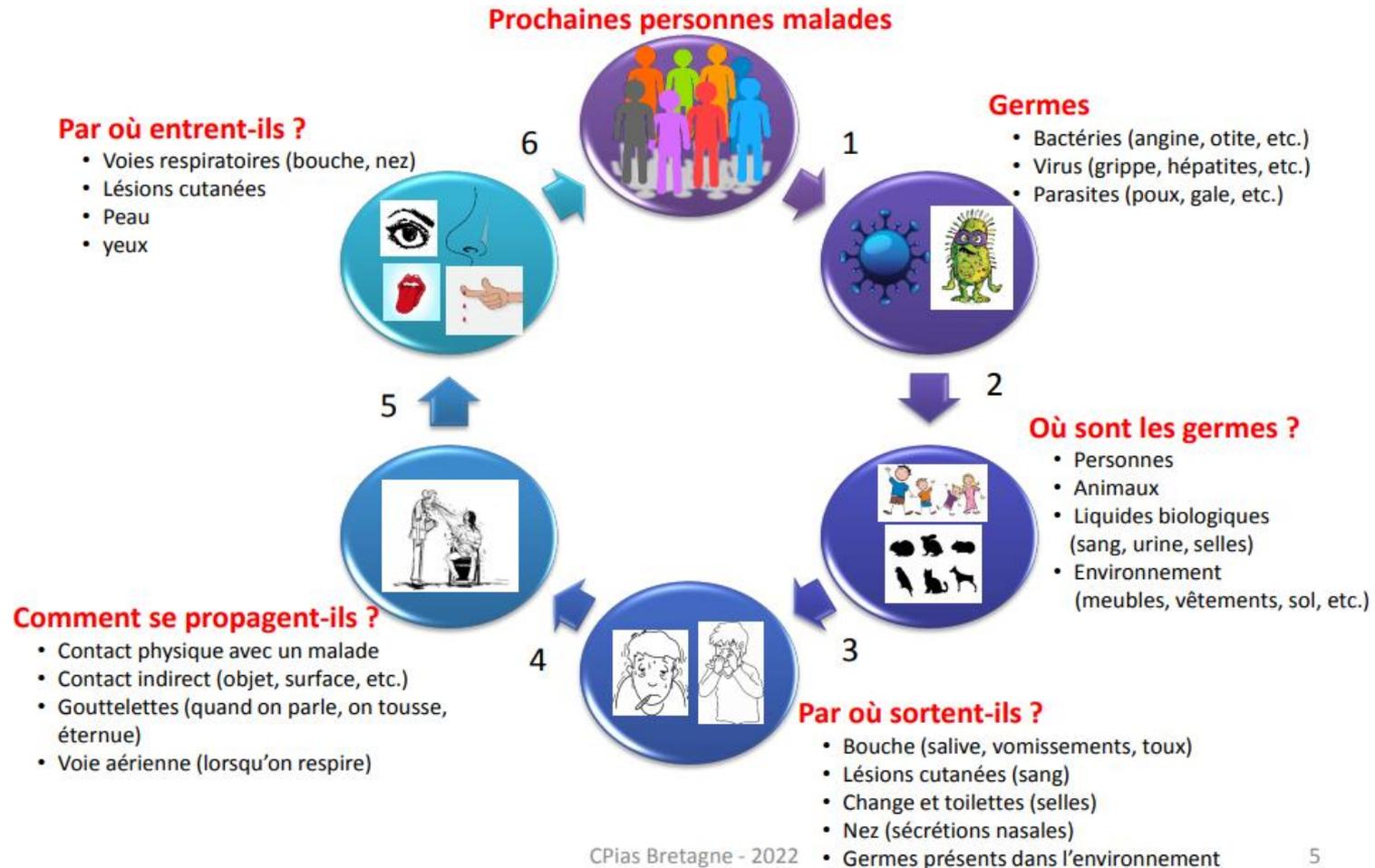
à domicile

Anne-Laure Lemonnier/Séverine Pain
28/11/2024
Séminaire SAD - Epaignes

Qu'est qu'une infection associée aux soins (IAS) ?

- **Une infection est dite associée aux soins** si elle **survient au cours ou au décours d'une prise en charge** (diagnostique, thérapeutique, palliative, préventive ou éducative) **d'un patient**, et si elle n'était ni présente, ni en incubation au début de la prise en charge.
- Lorsque que l'état infectieux au début de la prise en charge n'est pas connu précisément, **un délai d'au moins 48 heures** ou un délai supérieur à la période d'incubation est couramment accepté pour définir une IAS. Toutefois, il est recommandé d'apprécier dans chaque cas la plausibilité de l'association entre la prise en charge et l'infection.

Comment se transmet une IAS ?



Comment prévenir les IAS à domicile ?

- La prévention des IAS repose sur la mise en œuvre des **précautions standard d'hygiène** et le **respect de bonnes pratiques** de soins définies au sein de référentiels
- Elle s'applique **tout au long du parcours de soins**, que ce soit en établissement de santé ou médico-social et en **structure « de ville »**

Comment prévenir les IAS à domicile ?

- Hygiène corporelle quotidienne
- Tenue professionnelle :
 - Tenue changée tous les jours
 - A manches courtes
 - Cheveux attachés
 - Pas de bijoux



Comment prévenir tout risque de contamination et/ou transmission d'infection ?

❖ **Par l'application des Précautions standard** => ensemble de mesures qui contribuent à la sécurité des soins lors de la prise en charge d'un patient



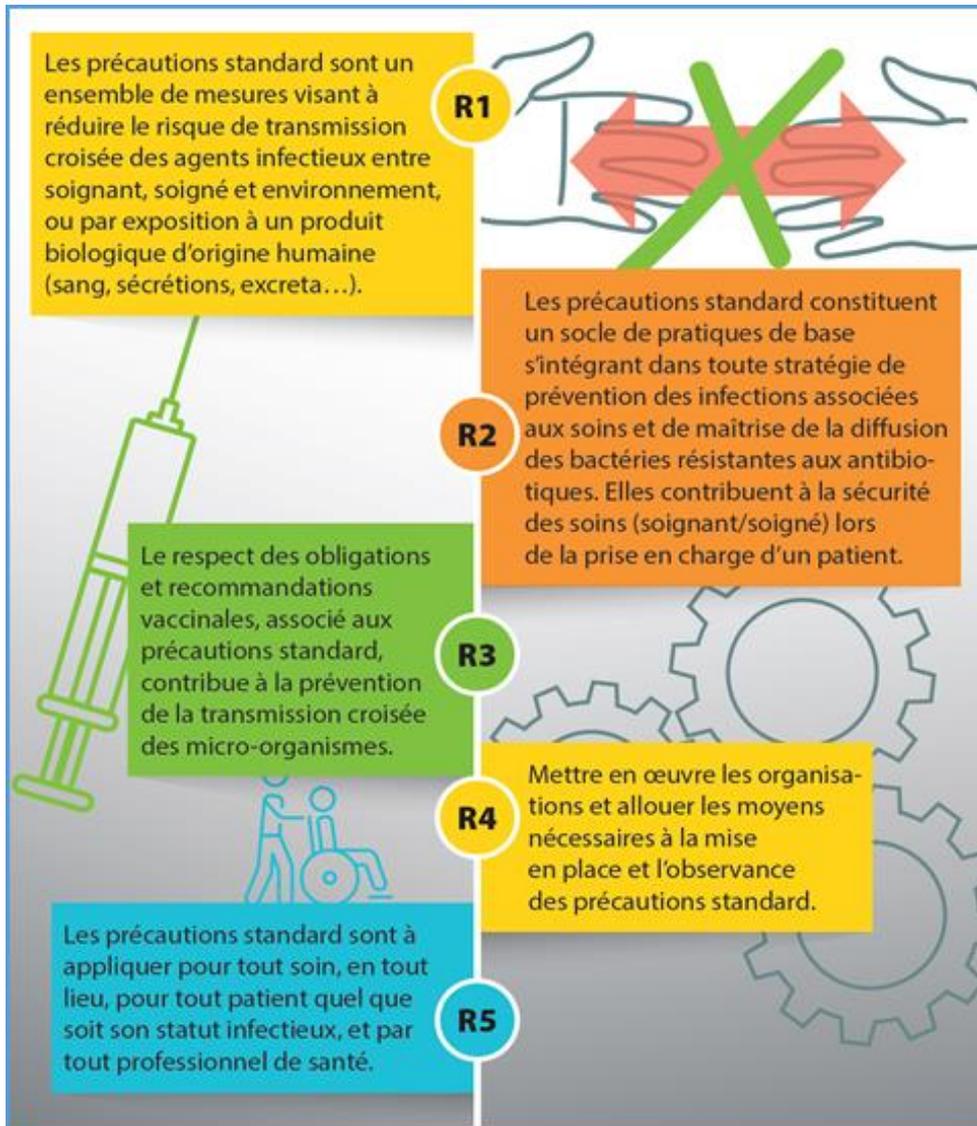
Les Précautions standard (PS)

❖ 7 Axes

1. Champ d 'application et stratégie de mise en oeuvre
2. Hygiène des mains
3. Equipements de Protection individuelle (EPI)
4. Hygiène respiratoire
5. Prévention des accidents avec exposition au sang (AES)
6. Gestion des excréta
7. Gestion de l'environnement



Axe 1 : champ d'application et stratégie de mise en œuvre

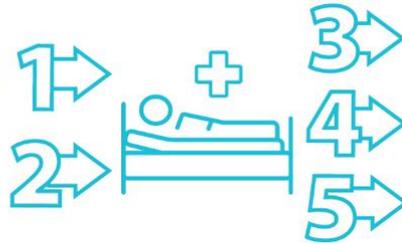


Axe 2 : Hygiène des mains

Lors des soins et en préalable à toute hygiène des mains :

- avoir les avant-bras dégagés,
- avoir les ongles courts, sans vernis, faux ongles ou résine,
- ne pas porter de bijou (bracelet, bague, alliance, montre).

R6



Effectuer une hygiène des mains :

1. avant un contact avec le patient,
2. avant un geste aseptique,
3. après un risque d'exposition à un produit biologique d'origine humaine,
4. après un contact avec le patient,
5. après un contact avec l'environnement du patient.

R7



La désinfection par friction avec un produit hydro-alcoolique est la technique de référence dans toutes les indications d'hygiène des mains en l'absence de souillure visible.

R8



R9

En cas de mains visiblement souillées, procéder à un lavage simple des mains à l'eau et au savon doux.



Les 7 étapes de la friction des mains avec une solution hydro-alcoolique

30 Secondes

1. Paume contre paume
2. Paume d'une main sur le dos de l'autre, et inversement
3. Paume contre paume, doigts entrelacés
4. Doigts en crochets
5. Pouces
6. Bouts des doigts dans la paume opposée
7. Poignets

Une composition simple

Émoullients
Eau
Alcool

Axe 3 : Equipements de protection individuelle (EPI)

R10 Prérequis :
porter une tenue professionnelle propre, adaptée et dédiée à l'activité pratiquée.

Les équipements de protection individuelle (EPI) désignent les mesures barrières suivantes : port de gants, protection du visage (masque/lunettes), protection de la tenue. Utilisés seuls ou en association, les EPI protègent les professionnels de santé du risque d'exposition à des micro-organismes :

- lors des contacts avec les muqueuses, la peau lésée,
- en cas de contact ou risque de contact/projection/aérosolisation de produit biologique d'origine humaine.

R11 **Port de gants de soins**

R12 Porter des gants uniquement :
 • en cas de risque d'exposition au sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine, de contact avec une muqueuse ou la peau lésée,
 • lors des soins si les mains du soignant comportent des lésions cutanées.

R13 Mettre les gants juste avant le geste.
Retirer les gants et les jeter immédiatement après la fin du geste.

R14 Changer de gants :
 • entre deux patients,
 • pour un même patient lorsque l'on passe d'un site contaminé à un site propre.

Protection de la tenue



R15 Porter un tablier imperméable à usage unique lors de tout soin souillant ou mouillant ou exposant à un risque de projection ou d'aérosolisation de produit biologique d'origine humaine.

R16 Porter une surblouse imperméable à manches longues à usage unique en cas d'exposition majeure aux produits biologiques d'origine humaine.

R17 Mettre la protection juste avant le geste, l'éliminer immédiatement à la fin d'une séquence de soins et entre deux patients.

R18 Porter un masque à usage médical et des lunettes de sécurité ou un masque à visière en cas de risque d'exposition par projection ou aérosolisation à un produit biologique d'origine humaine.



Protection du visage

AIDE À LA TOILETTE AU LAVABO



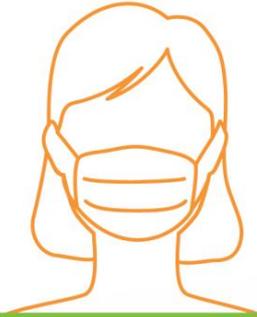
APRÈS LA TOILETTE



Axe 4 : hygiène respiratoire

Faire porter un masque à toute personne (patient, résident, visiteur, professionnel de santé, intervenant extérieur, aidant...) présentant des symptômes respiratoires de type toux ou expectoration.

R19



R20

Utiliser un mouchoir à usage unique pour couvrir le nez et la bouche lors de toux, éternuement et le jeter immédiatement après usage. En l'absence de mouchoir, tousser ou éternuer au niveau du coude ou en haut de la manche plutôt que dans les mains.



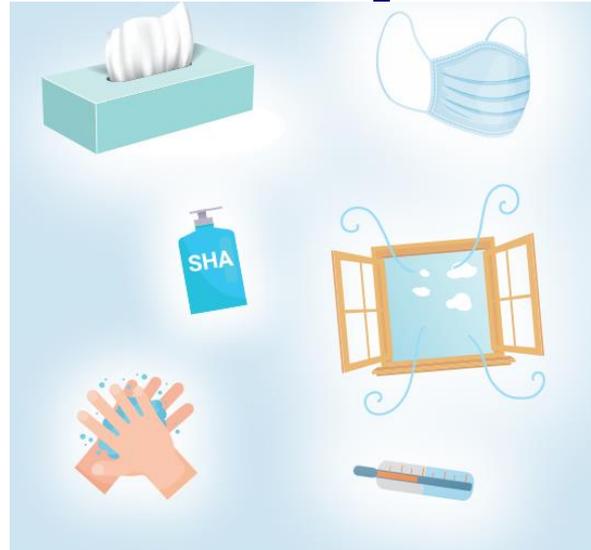
Réaliser une hygiène des mains après contact avec des sécrétions respiratoires ou des objets contaminés. Ne pas toucher les muqueuses (yeux, nez, bouche) avec des mains contaminées.

R21



R22

Mettre en place une information sur les mesures d'hygiène respiratoire à prendre et mettre à disposition le matériel nécessaire (masques, mouchoirs jetables...) dans les lieux stratégiques.



EN CAS D'INFECTION RESPIRATOIRE (IRA), TOUX, RHUME, GRIPPE

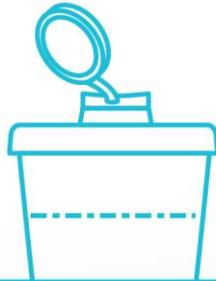


Axe 5 : prévention des AES

Pour les soins utilisant un objet perforant :

- porter des gants de soins,
- utiliser les dispositifs médicaux de sécurité mis à disposition,
- après usage :
 - ne pas recapuchonner,
 - ne pas plier ou casser,
 - ne pas désadapter à la main,
 - si usage unique : jeter immédiatement après usage dans un conteneur pour objets perforants adapté, situé au plus près du soin, sans dépose intermédiaire, y compris lors de l'utilisation de matériel sécurisé,
 - si réutilisable : manipuler le matériel avec précaution et procéder rapidement à son nettoyage et sa désinfection.

R23



Pour les soins exposant à un risque de projection/aérosolisation, porter des équipements de protection individuelle de manière adaptée (protection du visage, de la tenue, port de gants si peau lésée).

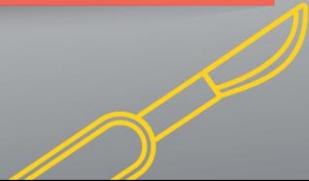
R24

Mettre en œuvre des procédures et des techniques limitant les risques d'accident avec exposition au sang ou à tout produit biologique d'origine humaine dans les secteurs où sont pratiqués des actes/gestes à risque élevé (bloc opératoire, odontologie, laboratoire...).

R25

La conduite à tenir en cas d'accident avec exposition au sang doit être formalisée, actualisée et accessible à tous les intervenants dans les lieux de soins.

R26



Accident d'exposition au Sang (AES) en activité libérale : COMMENT RÉAGIR ?

QUE DOIS-JE CONSIDÉRER COMME UN AES ?
 Tout contact avec du sang ou un liquide biologique contenant du sang

- ▶ Lors d'une effraction cutanée (piqûre ou coupure)
- ▶ Par projection sur une muqueuse (œil, bouche)
- ▶ Sur une peau lésée

POURQUOI MON AES EST-IL À RISQUE ?
 Le risque dépend :

- ▶ De la gravité de l'AES : profondeur de la blessure, geste en intravasculaire (IA, IV), aiguille creuse, de gros calibre, visiblement souillée de sang
- ▶ Des caractéristiques du patient source : virémie élevée
- ▶ De l'absence de traitement post-exposition

QUE DOIS-JE FAIRE EN CAS DE COUPURE OU PIQÛRE ?

- Règle n°1 : **NE JAMAIS FAIRE SAIGNER**
- Règle n°2 : **LAVER** à l'eau et au savon pendant 5 minutes
- Règle n°3 : **RINCER** abondamment
- Règle n°4 : **DÉSINFECTER** après séchage ou immersion pendant 5 minutes, avec du Dakin, de la Bétadine dermique ou de l'alcool à 70°
- En cas de projection sur une muqueuse : Rincer pendant 5 minutes avec de l'eau ou du sérum physiologique

■ AES = PRISE D'AVIS MÉDICAL
CONSULTER AU MIEUX DANS LES 4H ET AU PLUS TARD DANS LES 48H SUIVANT L'EXPOSITION.
 Contacter un médecin référent ou joindre le service des urgences le plus proche.

Trouvez le référent AES le plus proche sur votre smartphone

POURQUOI CONSULTER UN MÉDECIN RÉFÉRENT AES ?

- 1/ Collecter les renseignements médicaux concernant la personne source.
- 2/ Évaluer le risque infectieux (VIH, hépatites B et C) qui peut conduire à prescrire un traitement post-exposition urgent contre le VIH
- 3/ Vérifier votre situation vaccinale et immunitaire vis-à-vis de l'hépatite B
- 4/ Rédiger un certificat médical initial d'accident de travail pour une prise en charge assurantielle

Les AES ne sont pas une fatalité !
 Prévenez tout risque AES en adoptant les bonnes pratiques, en utilisant protections et matériels adaptés

Adaptez les Équipements de Protection Individuelle (EPI) en fonction du risque

Si risque de projection de sang ou de liquide biologique

- Des **LUNETTES** anti-projections
- Un **MASQUE**
- Une **SURBLOUSE** ou **TABLIER**

Restez vigilant et portez des gants à usage unique

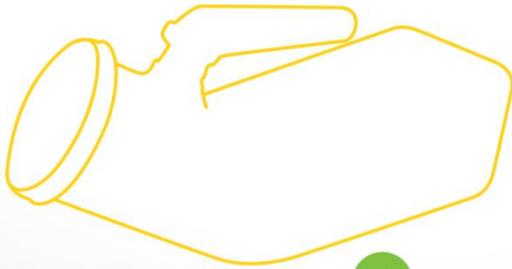
- ▶ Dès que ma peau est lésée
- ▶ Dès contact avec les muqueuses ou si la peau du patient est lésée
- ▶ Dès que je dois prélever et manipuler tout liquide biologique
- ▶ Dès contact avec des surfaces, matériels, linges ou déchets souillés
- ▶ Dès l'utilisation d'objet piquant/tranchant et dès contact avec un liquide biologique

J'utilise le MATÉRIEL DE SÉCURITÉ :

- ▶ J'élimine **IMMÉDIATEMENT** les objets piquants, coupants, tranchants dans un conteneur spécial.
- ▶ Je ne recapuchonne **JAMAIS** une aiguille
- ▶ Je ne désadapte **JAMAIS** une aiguille
- ▶ Je nettoie **IMMÉDIATEMENT** matériels et surfaces souillées
- ▶ Fermeture intermédiaire du couvercle après utilisation, et fermeture complète du container avant élimination

Container stabilisé

Axe 6 : gestion des excréta

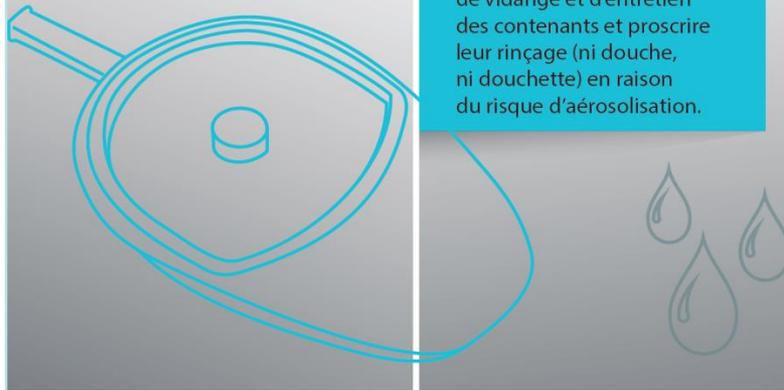


R27

Porter des équipements de protection individuelle de manière adaptée (port de gants de soins, protection de la tenue) et respecter l'hygiène des mains lors de la gestion des excréta (urines, selles, vomissures).

R28

Éviter les procédures manuelles de vidange et d'entretien des contenants et proscrire leur rinçage (ni douche, ni douchette) en raison du risque d'aérosolisation.



INSTALLER LE PATIENT SUR LES WC



CHANGE AU LIT POUR LE COUCHER DU PATIENT



Axe 7 : gestion de l'environnement



R29

Manipuler avec des équipements de protection individuelle adaptés tout matériel (dispositif médical, linge, déchet...) visiblement souillé ou potentiellement contaminé par du sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine.

Matériel ou dispositif médical réutilisable :

- avant utilisation, vérifier que le matériel a subi une procédure d'entretien appropriée au niveau requis (non critique, semi-critique, critique),
- après utilisation, nettoyer et/ou désinfecter le matériel avec une procédure appropriée.

R30



R31

Procéder au nettoyage et/ou à la désinfection de l'environnement proche du patient (table de chevet, adaptable, lit...), des surfaces fréquemment utilisées (poignées de porte, sanitaires...) ainsi que des locaux (sols, surfaces) selon des procédures et fréquences adaptées.

R32

Linge sale et déchets : évacuer au plus près du soin dans un sac fermé et selon la filière adaptée.

MATÉRIEL ET PRODUITS

Matériel adapté à la tâche ménagère

Matériel à nettoyer après chaque utilisation

- Utiliser le bon produit en respectant les doses de dilution marquées sur la notice
- Ne pas transvaser ni mélanger les produits dans un autre flacon

LAVE VITRE	DÉTARTRANT	DÉTÉRGENT	DÉSINFECTANT
Ou un produit "TOUT EN UN"			

Les points d'eau (robinetterie, évier, lavabo, pommeau douche et cuvette des toilettes) doivent être détartrés une fois par semaine





**Tout geste de la vie quotidienne peut être
une source de contamination
pour le patient à domicile**

**Appliquons les bonnes pratiques pour
tous !**

LES
PRÉCAUTIONS
STANDARD
c'est pour **tout** SOIN
LIEU
PATIENT
PROFESSIONNEL